



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 16 septembre 2002**

**amortissement des comptes 2181**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 26 août 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 17 septembre 2002

[\[Annexe\]](#)

Président :  
**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoint :***

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,  
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise  
HALAT, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, M. Rodolphe CHALLET, Mme  
Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, M. Robert  
PLANTECOTE

***Conseillers :***

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme  
Geneviève RIZZI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-  
Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard  
ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU,  
M. Amaury BREUILLE, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck  
GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie  
LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis  
EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mlle Fabienne RAVENEAU donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.

**Excusés :**

***Adjoint :***

M. Joël RENOUX

***Conseillers :***

Mme Christabelle CHOLLET

**CONSEIL MUNICIPAL DU 16 septembre 2002**

DELIBERATION D20020277

**Direction des Finances**

**amortissement des comptes 2181**

Monsieur Rodolphe CHALLET, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,  
Sur proposition du Maire  
Après examen par la Commission Générale,

Dans certaines circonstances, la Ville de Niort peut être amenée à effectuer des travaux dans des bâtiments dont elle n'est pas propriétaire

Le montant de ces travaux est inscrit au compte 2181 : « *installations générales, agencements et aménagements divers (dans des constructions dont la collectivité n'est ni propriétaire, ni affectataire, ni bénéficiaire d'une mise à disposition)* »

Or, la nomenclature M 14 fait obligation d'amortir les comptes 218 ; il convient donc de prévoir une durée d'amortissement pour le compte 2181.

Cependant les travaux pouvant être de nature et de valeur totalement différentes, il convient à chaque intervention de fixer une durée d'amortissement par délibération spécifique.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les durées d'amortissement pour les travaux suivants :

Local AIDES, rue Augustin Fresnel (*réalisé 7 511,81 € soit 49 274,23 F*)  
Pose de barreaudage et peinture 10 ans

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort  
**Bernard BELLEC**  
L'Adjoint Délégué

**Rodolphe CHALLET**

[Ordre du jour](#)